

Conditions Générales de Vente (CGV)

FULGUREX Sàrl – Rolle (VD), Suisse

22.09.2025

1. Généralités

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des ventes de produits effectuées par FULGUREX Sàrl (ci-après « le Vendeur ») à ses clients (ci-après « le Client »), en Suisse comme à l'étranger.

1.2. En transmettant un bulletin de réservation ou en passant commande, le Client accepte expressément et sans réserve les présentes CGV, à l'exclusion de toutes autres conditions générales, notamment celles du Client.

2. Produits

2.1. FULGUREX Sàrl est spécialisée dans la conception et la commercialisation de modèles réduits haut de gamme.

2.2. Les informations, descriptions et photographies figurant dans les catalogues, brochures ou sur le site Internet sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.

3. Commande et conclusion du contrat

3.1. Les commandes se font via un **bulletin de réservation**, envoyé par le Client.

3.2. Aucun acompte n'est exigé au moment de la réservation. Une **facture** est émise une fois la marchandise prête à être expédiée.

3.3. Le contrat de vente est réputé conclu dès l'envoi de la facture par FULGUREX Sàrl.

3.4. En cas de non-paiement dans les 10 jours suivant la date de la facture, la **réservation est automatiquement annulée**, et la marchandise est remise en vente.

4. Prix

- 4.1. Les prix sont exprimés **en francs suisses (CHF), TVA incluse**, hors frais d'expédition.
 - 4.2. Les frais de port sont facturés **en sus** et indiqués clairement sur la facture.
 - 4.3. FULGUREX Sàrl se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Le prix applicable est celui en vigueur à la date d'émission de la facture.
-

5. Paiement

- 5.1. Le paiement est exigible dans un **délai de 10 jours** à compter de la date de la facture.
 - 5.2. Aucun envoi de marchandise n'est effectué avant la réception complète du paiement, sauf entente préalable entre le Vendeur et le Client.
 - 5.3. En cas de non-paiement dans le délai imparti, la commande est annulée et la marchandise devient à nouveau disponible à la vente.
-

6. Livraison et transport

- 6.1. Les expéditions sont effectuées par **La Poste Suisse**. À la demande expresse du Client, l'envoi peut être effectué par un autre transporteur (ex. : DHL, UPS), aux frais du Client.
- 6.2. La marchandise est expédiée dans un **délai de 7 jours ouvrables** suivant la réception du paiement.
- 6.3. Transfert des risques :
Le transfert des risques liés à la marchandise (notamment perte, vol, détérioration) intervient dès la remise du colis au transporteur (La Poste Suisse, DHL, UPS ou autre). Cela signifie que, dès cet instant, la responsabilité de la marchandise incombe au Client. En cas de dommage ou de perte pendant le transport, il appartient au Client d'adresser une réclamation directement au transporteur.
À la demande du Client, une **assurance transport** peut être ajoutée à ses frais.
- 6.4. Pour les livraisons à l'international, les **droits de douane, frais de traitement douanier et TVA locale** sont à la charge exclusive du Client.

7. Droit de rétractation et retours

7.1. Le droit de rétractation et les conditions de retour sont régis par le **droit suisse**.

7.2. En principe, aucun retour n'est accepté sauf disposition légale contraire (ex. : défauts couverts par la garantie légale).

7.3. En cas de retour autorisé, les produits doivent être retournés **dans leur emballage d'origine, non utilisés, en parfait état**, accompagnés de la preuve d'achat.

7.4. Les **frais de retour sont à la charge du Client**.

8. Garantie

8.1. La garantie applicable est celle prévue par le **Code des Obligations suisse** (articles 197 et suivants).

8.2. Le Client doit inspecter la marchandise dès réception et signaler immédiatement tout défaut apparent ou erreur de livraison.

8.3. Toute réclamation pour défauts doit être transmise par écrit dans un **7 jours** après leur découverte.

8.4. Sont exclus de la garantie :

- les dommages causés par un usage non conforme,
 - les détériorations dues à l'usure normale,
 - les modifications ou réparations effectuées sans autorisation.
-

9. Réserve de propriété

9.1. La marchandise reste la propriété de FULGUREX Sàrl jusqu'au **paiement complet** de la facture.

9.2. Tant que la propriété n'est pas transférée, le Client s'engage à ne pas revendre, donner en gage ou céder la marchandise.

10. Limitation de responsabilité

10.1. FULGUREX Sàrl n'assume aucune responsabilité pour les dommages indirects ou consécutifs liés à la commande ou à l'utilisation des produits.

10.2. Sa responsabilité est limitée, dans tous les cas, au montant total de la commande litigieuse.

11. Données personnelles

11.1. Les données personnelles du Client sont traitées de manière confidentielle, uniquement dans le cadre de la gestion de la relation commerciale.

11.2. Aucune donnée n'est transmise à des tiers sans le consentement du Client, à l'exception des partenaires logistiques ou de paiements nécessaires au traitement de la commande.

12. Droit applicable et for juridique

12.1. Les présentes CGV et les ventes qui en découlent sont soumises au **droit suisse**, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG).

12.2. En cas de litige, le **for juridique exclusif** est à **Lausanne (VD), Suisse**, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.

13. Dispositions finales

13.1. Si l'une des clauses des présentes CGV devait être déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement valables.

13.2. FULGUREX Sàrl se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. La version applicable est celle en vigueur à la date de la commande.

14. Langue contractuelle

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées uniquement en **langue française**. En cas de traduction, seule la version française fait foi.